

DEBOUTIN Paul

Candidat de la France insoumise – 7^{ème} circonscription des Yvelines

fi7807@yahoo.com

A Conflans, le 24/05/2017

Objet : Réponse du candidat de la France insoumise pour la 7^{ème} circonscription des Yvelines au courrier du COPRA contre le prolongement de la Francilienne A104

Madame, Monsieur,

Je m'inscris totalement dans le combat que vous menez depuis de nombreuses années et dans l'analyse que vous faites de la situation. En tant que candidat de la France insoumise, je porte le programme « L'Avenir en Commun », qui établit clairement le constat suivant : **l'urgence climatique à laquelle nous sommes collectivement confrontés commande d'engager la bifurcation écologique de nos modes de production, de consommation et d'échanges**, afin de construire un système économique, productif et culturel qui ne mette pas en péril le seul écosystème compatible avec la vie humaine.

Le changement climatique a déjà commencé, ses effets sont déjà perceptibles. **Par conséquent, le projet de prolongement de la Francilienne par l'A104 est en totale contradiction avec la nécessité de réaliser la transition écologique de notre société.**

Comme vous le rappelez fort justement, la pollution tue. De multiples études sanitaires démontrent que l'implantation d'autoroutes, notamment en milieu urbain, ont des **conséquences sanitaires catastrophiques** et nuisent au bien-être des populations. Ce n'est pas acceptable. La séquence de pics de pollutions répétés fin 2016 témoigne que, loin d'être un fait ponctuel, la pollution se mue en un phénomène chronique.

Par ailleurs, ce projet aura un **impact environnemental négatif** certain, détruisant de nombreux espaces naturels et abîmant le cadre de vie de nombreuses communes, dont Conflans Sainte Honorine, Maurecourt, Chanteloup-les-Vignes et Andrésy.

Outre son coût exorbitant de 3 milliards € (un argent qui pourrait être bien mieux employé), ce projet s'inscrit dans **une vision dépassée de l'aménagement du territoire**, qui suppose que la construction d'axes routiers importants permettrait de décongestionner le trafic routier. Cela ne se vérifie pas, au contraire. Construire des routes augmente le trafic. Le projet de l'A104 n'est d'ailleurs pas isolé, mais se construit en connexion avec tout un ensemble d'autres projets d'infrastructures que je qualifie de **Grands projets inutiles et coûteux**, parmi lesquels se trouvent notamment le projet de Port Seine Métropole sur la plaine d'Achères (notamment le port à conteneurs, qui est indissociable de l'A104 de l'aveu même de Port de Paris lors du débat public sur Port Seine Métropole Ouest), la liaison entre la RD30 et la RD190 (avec une augmentation du trafic routier de 90 000 véhicules par jour selon une étude réalisée par le Conseil départemental des Yvelines), le port industriel de Triel, la déviation de la RD154 à Verneuil et Vernouillet et le projet de viaduc sur la Montcient (qui reprend exactement l'un des tracés de l'A104). Ces projets forment un tout cohérent qui est à la fois inutile socialement, nuisible écologiquement et inefficace économiquement.

D'autres solutions sont possibles en matière de transports. Avec le programme l'Avenir en Commun, la France insoumise propose de changer complètement de logiciel et de donner la priorité à la baisse de la consommation d'énergie et la baisse des impacts négatifs en matière de santé, de climat et de sécurité. Il faut donc réaliser des transports écologiques et accessibles pour toutes et tous. Nous donnerons plus de poids aux associations, aux syndicats et aux collectifs d'usagers dans les prises de décision en matière de transports, car la question des transports et de leur organisation est indissociable de **la question démocratique**.

Notre volonté en matière de transport est de sortir de la dépendance au pétrole et de traiter sur un pied d'égalité tous les citoyens, quels que soient le territoire. Nos propositions complètes sont disponibles dans le livret thématique dédié à cet effet, que vous trouverez en suivant ce lien : <https://avenirencommun.fr/le-livret-transports/>

J'attire notamment votre attention sur notre volonté de réaliser des investissements pluriannuels dans les transports de l'après pétrole (notamment les tramways et les trains), de développer le transport ferroviaire (notamment en matière de transport de marchandises pour diminuer fortement le nombre de poids lourds sur la route), de repenser la mobilité individuelle (notamment en développant les transports collectifs, en rapprochant les bassins de vie et d'emploi, en faisant une politique nationale de soutien au vélo et au vélo à assistance électrique, en élaborant un plan de sortie du diesel en ville), de garantir des transports accessibles pour tous (notamment pour les personnes à mobilité réduite et en développant l'offre de transport publics et gratuits) et d'organiser la multimodalité (notamment en nous appuyant sur le trafic fluvial).

Par conséquent, en tant que candidat, je m'engage, si je suis élu député, à demander à l'Etat de prendre les décisions suivantes :

- Annuler définitivement le choix du tracé vert qui avait été fait le 24/10/06
- Libérer les emprises foncières correspondant à ce tracé
- Abandonner tout projet autoroutier en zones urbanisées
- Elaborer de nouvelles solutions alternatives en matière d'aménagement des transports dans la perspective de bifurcation écologique de notre société
- Accélérer la construction de la Tangentielle Ouest de Saint Quentin en Yvelines à Cergy
- Réaliser de nouvelles lignes de tram et de bus à haut niveau de service
- Etudier des travaux d'aménagement de la RN184 sur la base des propositions que vous formulez

En vous faisant part à nouveau de tout mon soutien pour votre engagement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Paul DEBOUTIN

Candidat de la France insoumise – 7^{ème} circonscription des Yvelines